

DELIBERATION N° 79/44 : REFECTION DE LA REMORQUE PODIUM

Sur proposition de Monsieur REMY, chargé de la commission "Fêtes et Cérémonies",

LE CONSEIL MUNICIPAL,
après en avoir délibéré, DECIDE :

- de faire procéder à la réfection de la remorque podium par le garage André RODHAIN, rue Charles De Gaulle à PULNOY, pour un prix T.T.C. de 16 000 F 00.